



Jeunesse

Une nouvelle gestion pour les dispositifs jeunesse de la ville

À partir du mois de septembre, la municipalité déléguera la gestion de ses dispositifs jeunesse à l'association d'éducation populaire Léo Lagrange. Une réunion publique s'est tenue le 19 juin salle Maringer pour informer la population et répondre aux questions des parents.

Publié le 20 juin 2023

Le maire Michel Breuille a tout d'abord tenu à expliquer les raisons pour lesquelles le conseil municipal a fait le choix de cette délégation de service public : *« Il ne s'agit en aucun cas de remettre en cause les dispositifs mis en place à ce jour qui fonctionnent très bien, a-t-il souligné, à travers cette concession de service public, nous souhaitons agrandir ces services, offrir plus de possibilités aux équipes en leur permettant d'être gérées par une association qui dispose de plus de moyens que nous. Cette délégation va permettre de fidéliser les équipes, de leur donner des contrats et de leur proposer des formations, ce que la Ville ne peut pas leur offrir aujourd'hui, faute de moyens. Ce que ça va changer pour vous concrètement ? Pas grand chose. Vous trouverez en face de vous, les mêmes personnes que vous connaissez et les tarifs et horaires des dispositifs jeunesse seront toujours décidés en conseil municipal. »*

Déléguée Territoriale d'Animation de l'association Léo Lagrange, Claire Sperling a insisté sur le souhait de l'association d'œuvrer dans la continuité de ce qui existe aujourd'hui : *« Il n'est pas question d'opérer de grands changements, a-t-elle expliqué, nous ne voyons pas d'intérêt à changer des choses qui fonctionnent très bien. L'association Léo Lagrange va offrir des outils, des ressources, des moyens en plus mais il n'est pas question de tout bouleverser. »*

Aucun changement sur les tarifs, sur les lieux d'accueil, sur les répartitions en tranches d'âge à signaler, le passage de relais se fera en douceur : *« Nous travaillerons en lien étroit avec la municipalité et les services municipaux mais aussi avec les structures et les associations du territoire. »*

Pour plus de détails et pour tout comprendre de cette délégation de service public, nous vous donnons rendez-vous dans le numéro de rentrée du « Bulletin des Ascéens » qui sera largement consacré à ce sujet.



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence